

C A N A D A

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL**

**COUR SUPÉRIEURE
(Action collective)**

No : 500-06-000884-177

MARTIN PREISLER-BANOON
Demandeur
-c.-
AIRBNB IRELAND UC
et
AIRBNB INC.
et
AIRBNB PAYMENTS UK LTD.
Défenderesses

CONVENTION DE TRANSACTION

ANNEXE « C » – FORMULAIRE D'OBJECTION

Martin Preisler-Banoon c. Airbnb inc. et Al.

500-06-000884-177

FORMULAIRE D'OBJECTION

Veillez utiliser le présent formulaire uniquement si vous vous objectez à ce que le Tribunal approuve le Règlement ou si vous désirez faire valoir vos prétentions sur le Règlement. N'utilisez pas le présent formulaire si vous désirez vous exclure du groupe visé par l'action collective.

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom de famille : _____ Prénom : _____

Adresse résidentielle : _____

Adresse courriel : _____

Numéro de téléphone : _____

RENSEIGNEMENTS SUR LE COMPTE

No de compte ou courriel : _____

VOUS AFFIRMEZ QUE :

- Vous avez utilisé la plateforme Airbnb pour réserver un hébergement entre le 22 août 2014 et le 26 juin 2019 ?
- Vous avez fait une telle réservation tout en étant physiquement situé au Québec ?
- Vous avez fait une telle réservation à d'autres fins que par affaires ?

MOTIFS D'OBJECTION OU PRÉTENTION À L'ÉGARD DE LA TRANSACTION

[Veillez joindre une page additionnelle si l'espace ci-dessus est insuffisant.]

Signature : _____ Date : _____

Veillez envoyer votre formulaire dûment rempli à l'une des adresses suivantes au plus tard le 28 novembre 2019 :

<p>LPC AVOCATS Maître Joey Zukran 5800, boul. Cavendish, bureau 411 Côte St-Luc (Québec) H4W 2T5 Téléphone : 514 379-1572 Télec. : 514 221-4441 izukran@lpclex.com</p>	
<p>STIKEMAN ELLIOTT S.E.N.C.R.L., S.R.L. Maître Yves Martineau Maître Jean-François Forget 1155, boulevard René-Lévesque Ouest 41e étage Montréal (Québec) H3B 3V2 Téléphone : 514 397-3380 / 514.397-3072 Télec. : 514 397-3580 ymartineau@stikeman.com jfforget@stikeman.com</p>	